

Bovins du Québec, Février 2000, page 14.

La surveillance des épidémies

Michel Major *

Avant de parler de surveillance, définissons d'abord ce qu'est une épidémie. **Une épidémie, c'est un cas de plus que ce qui est raisonnablement attendu.** Ce chiffre « attendu » doit lui-même être défini par rapport au temps, au lieu et au groupe d'individus concernés. Ainsi, une augmentation du nombre de personnes ayant la grippe durant la période des Fêtes ne constitue pas une épidémie en soit mais reflète un état de situation attendu relié à une augmentation de plusieurs facteurs de risque, tant climatologiques que sociaux. Par ailleurs, un seul cas d'une maladie jusque-là absente d'un territoire constitue un foyer épidémique. Ce n'est donc pas le nombre de cas qui définit une épidémie, mais leur anormalité.

Il est en effet normal que s'expriment, lorsque les conditions leur sont favorables, les maladies normalement présentes sur un territoire (maladies dites endémiques). On peut cependant se protéger de ces maladies par un programme de médecine préventive et une régie adéquate (biosécurité). La diarrhée des veaux est un bel exemple où il vaut beaucoup mieux prévenir que guérir!

Néanmoins, il arrive que de nouveaux agents pathogènes fassent leur apparition (par exemple le virus respiratoire syncytial bovin dans les années 80) ou encore que des agents déjà connus s'avèrent beaucoup plus pathogènes que par le passé (virus de la diarrhée bovine type II dans les années 90). C'est pourquoi il est toujours important d'investiguer en laboratoire les cas à morbidité/mortalité élevée de façon à pouvoir rapidement identifier les causes pour améliorer le traitement et surtout la prévention.

C'est le mandat de l'une des directions du MAPAQ, celle de l'épidémirosurveillance et de la santé animale (DÉSA), de surveiller l'état de santé du cheptel québécois. Pour ce faire, on a créé en partenariat le Réseau d'alerte et d'information zoosanitaire (RAIZO), qui repose en grande partie sur la collaboration des médecins vétérinaires praticiens et praticiennes. Depuis 1992, la DÉSA publie des avertissements à l'intention des médecins vétérinaires, des bulletins d'information transmis aux fédérations des producteurs concernés et une revue d'épidémirosurveillance. Vous pouvez consulter certains de ces documents sur notre site Internet : <http://www.agr.gouv.qc.ca/qasa/desa/accueil.html>.

Le « Vet-RAIZO », médecin vétérinaire relevant de chaque Direction régionale de la qualité des aliments et de la santé animale, est l'intervenant de première ligne chargé d'investiguer les signalements reçus. Face à une situation *inattendue* enquête pour mieux la définir. Il favorise au besoin, de concert avec les médecins vétérinaires praticiens et praticiennes, la soumission d'échantillons dans un laboratoire de pathologie animale du MAPAQ pour compléter son investigation de la situation. La DÉSA fournit quant à elle l'expertise analytique et diffuse les

recommandations pertinentes au contrôle de la situation. Elle gère également la coordination du réseau et planifie les enquêtes provinciales.

C'est donc dire que face à une situation qui vous semble anormale, telle qu'une perte élevée de veaux par la diarrhée, vous devrez d'abord consulter votre médecin vétérinaire praticien et praticienne qui pourra évaluer celle-ci au regard des risques présents, avec une perspective plus régionale. Si votre vétérinaire estime que la situation dépasse ce qui est attendu, il ou elle le signalera au VET-RAIZO de sa région pour investigation.

* Coordonnateur du RAIZO, MAPAQ